



## augmentation importante de loyer suite à changement de bail

Par mikan, le 12/04/2010 à 13:34

bonjour,

je suis actuellement locataire d'un appartement en colocation à Lyon dans le 3e arrondissement. j'ai donné mon préavis et mon bail se termine début juin. je m'apprête à signer un nouveau bail avec d'autres colocataires, et je me suis donc rendue compte que le loyer passe de 740euros (dont 30euros de charges) à 860euros (dont 30euros de charges aussi). n'est-ce pas abusif?

de plus j'essaie depuis le début de l'année de faire changer toutes les fenêtres de l'appartement qui sont complètement vétustes. la propriétaire était d'accord au début, j'ai fait faire des devis, et depuis plus de nouvelles... je signe le bail demain, qu'est-ce que je peux exiger? quels sont mes droits?

vous comprendrez l'urgence de ma demande, j'espère obtenir rapidement votre réponse...

cdlt